DLP 27-5-82983653

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "AQUITAINE"

GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

B. P. N° 47 - 33150 CENON-LA MORLETTE - TÉL. (56) 86.22.75 -

INSEE : 313244253-00016 - INSCRIPTION A LA C.A.P.P.P. N° 524 AD

ABONNEMENT ANNUEL

Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture

C. C. P. : BORDEAUX 6702-46 X

BULLETIN TECHNIQUE N° 15 - MERCREDI 19 MAI 1982

VITICULTURE

BLACK-ROT

Les pluies abondantes des 17 et 18 Mai ont pu favoriser des contaminations à proximité des vignes incultes et dans les parcelles atteintes l'année dernière où une application fongicide n'avait pas été réalisée récemment. Des sorties de taches, consécutives à ces pluies, sont donc susceptibles d'apparaître dans ces parcelles dans le courant de la première décade de juin. En conséquence, dans les zones à risque uniquement, il y a lieu de maintenir la protection.

MILDIOU

Un traitement est encore prématuré malgré les fortes précipitations enregistrées localement. Cependant pour limiter les risques d'apparition de foyers primaires, limités en général à quelques ceps, on prendra soin de faciliter l'écoulement des eaux de pluies pour empêcher la formation de flaques et on supprimera les repousses se développant sur le bas des souches.

OIDIUM

Renouveler l'application conseillée dans le bulletin n° 13 du 3 Mai 1982.

TORDEUSES DE LA GRAPPE (Eudémis - Cochylis)

Un traitement a du être appliqué en début de semaine dans les foyers traditionnels de Gironde, Dordogne et Pyrénées Atlantiques.

Ce traitement a été plus ou moins délavé suivant l'intensité des précipitations orageuses. Cependant il ne sera éventuellement renouvelé que lorsque les nids ou toiles seront visibles.(fin du mois). Le nombre de nids pour 100 grappes (40 ou 50) déterminera l'opportunité du traitement.

Dans le Nord Gironde (Nord Blayais, Nord Médoc) le vol est devenu important depuis quelques jours et les premières pontes ont été déposées.

Un traitement soigneux ne se justifie pas avant fin mai, premiers jours de juin.

P 469

.../...

SOINS A DONNER AUX VIGNES GELEES

Deux cas peuvent être envisagés :

1) Les pousses sont entièrement gelées : il n'y a pas lieu d'intervenir, les tiges gelées vont sécher et tomber et les yeux restants partiront d'eux-mêmes. Par la suite, il sera utile d'effectuer un ébourgeonnage pour conserver les sarments les mieux placés.

2) Les extrêmités de certains rameaux et les jeunes grappes sont gelées, mais leur base reste verte et ne paraît pas atteinte.

Enlever les pousses atteintes pour éviter un départ de bourgeons qui se développeraient sur la base non gelée de la pousse, ce qui donnerait une végétation buissonnante.

Cet enlèvement favorisera par la suite le départ plus rapide des contre-boutons qui n'étaient pas débourrés et la sortie des bois de taille pour l'année prochaine.

ARBORICULTURE

FEU BACTERIEN

De très importantes sorties de fleurs secondaires sont notées actuellement sur poiriers. Il en résulte un risque très important de contamination par le feu bactérien. Conformément à la règlementation (article 3 de l'arrêté préfectoral du 14 mars 1979), cette seconde floraison doit être détruite dès son apparaition dans les vergers de poiriers situés sur les communes d'Aiguillon, Caumont, Cocumont, Damazan, Fauguerolles, Lagarrigue, Lagruère, Meilhan-sur-Garonne, Port Sainte Marie, Marmande, le Temple-sur-Lot et dans toutes les communes limitrophes.

Nous attirons l'attention des arboriculteurs sur le fait qu'une importante sortie de fleurs secondaires peut être suivie par une explosion de la maladie comme il l'a été noté à Marmande et dans la région en 1980. L'élimination des inflorescences est la seule méthode valable pour limiter l'évolution du feu bactérien.

En cas de présence de fleurs douteuses, il est urgent de prévenir le Service de la Protection des Végétaux (Tél. (56) 86.22.75). Dans ce cas, la coupe devra se faire à au moins trente centimètres au-dessous de l'inflorescence et les sécateurs devront être désinfectés après chaque utilisation.

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER

Comme indiqué dans notre précédent bulletin, des sorties de taches sont susceptibles d'apparaître au cours de ces prochains jours, dans les vergers insuffisamment traités. Les récentes pluies ayant pu lessiver la précédente intervention, une nouvelle pulvérisation est à envisager.

OIDIUM DU POMMIER

Dans les variétés sensibles, il est nécessaire de continuer à assurer une protection soignée contre l'oïdium notamment à l'occasion du traitement anti-tavelure.

.../...

Bulletin technique n° 15 du 19 Mai 1982

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Les premières pontes viennent d'être observées. Avec un insecticide classique ayant une action larvicide, il est encore trop tôt pour traiter. Attendre un prochain bulletin. Cependant les arboriculteurs ayant choisi d'utiliser le diflubenzuron (Dimilin), doté d'une bonne efficacité ovicide, devront intervenir dans les prochains jours.

MINEUSE CERCLEE (Leucoptera scitella)

Dans les vergers dont la production doit être exportée vers le Canada, effectuer un traitement avec le méthomyl (Lannate) (voir bulletin n° 14 du 11 Mai 82).

PSYLLE DU POIRIER

Dans les vergers traités au cours de l'hiver (références : bulletins n° 29 du 15 octobre 1981 et n° 2 du 20 janvier 1982), le parasite n'a pas été decelé et il n'y a pas lieu d'intervenir. Par contre, dans les vergers non traités, des pontes ont été observées. Dans ces vergers, il y a donc nécessité d'intervenir avant les éclosions importantes qui devraient se situer à la fin de la semaine prochaine.

On utilisera l'une des matières actives suivantes, peu toxique pour la faune auxiliaire : amitraze (Tuby, Maïtac) à 600 g/MA/ha, monocrotophos (Azodrin, Nuvacron) à 300 g/MA/ha, phosmet (Imidan) à 500 g/MA/ha.

CARPOCAPSE DES PRUNES

Dans les vergers généralement peu attaqués, il n'y a pas lieu d'intervenir. Par contre, dans les vergers habituellement infestés, on note les premières éclosions et un traitement est à envisager au début de la semaine prochaine. On utilisera de préférence la phosalone (Azofène, Zolone) à 600 g/MA/ha ou l'azinphos (nombreuses spécialités) à 400 g/MA/ha.

COCHENILLE DU MURIER SUR PECHER

Dans les vergers contaminés où la sortie des larves mobiles de la première génération est observée, effectuer un traitement insecticide en ayant soin de mouiller abondamment les parties ligneuses, tronc et charpentière notamment.

On choisira l'une des matières actives suivantes : diéthion (Rhodocide), méthidation (Ultracide), oléoparathion (nombreuses spécialités).

Ce traitement sera effectué dès réception de ce bulletin et dans les vergers très infestés, il sera renouvelé une huitaine de jours plus tard.

PUCERON VERT DU PECHER (Myzus persicae)

Des colonies de ce puceron sont observées dans certaines parcelles. En présence d'une forte pullulation, on interviendra en choisissant de préférence l'une des matières actives suivantes :

acéphate (Orthène) à 600 g/MA/ha, méthamidophos (Tamaron, Orthox) à 500 g/MA/ha, pyrimicarbe (Pirimor) à 375 g/MA/ha.

.../...

P470

BLE D'HIVER

Les blés ont beaucoup souffert de près de 8 semaines d'une sècheresse commencée avec des vents froids suivis d'un fort coup de chaleur à la mi-mai ; de nombreux dessèchements sont observés.

Les stades varient du début de l'épiaison à la fin de la floraison.

Septoriose : les feuilles supérieures en sont généralement indemnes. Cette maladie n'exerce pas, pour une fois, de pression inquiétante au moment de l'épiaison.

Rouille brune : En revanche, cette dernière maladie a pu progresser et nécessitera une intervention dès qu'elle atteindra la feuille numéro 2.

Rouille jaune : Se manifeste fréquemment, favorisée par des temps plus ou moins couverts. Les dessèchements partiels des limbes foliaires font qu'on peut passer à côté d'elle sans la voir. Il convient d'intervenir dès son apparition.

Oïdium : Assez fréquent à la base des plantes quand celles-ci sont encore vertes.

Des pullulations de pucerons sont observées et inquiètent les agriculteurs. Deux types de situations se rencontrent :

. Sur des blés encore assez verts et en tout début d'épiaison, on observe des pucerons verts sur le feuillage (M. dirhodum) ainsi qu'un début de colonisation des épis par des pucerons ailés.

. Sur les autres blés, les épis sont en cours de colonisation par des ailés et par des colonies de pucerons de couleur variable (vert, vert-olive, rose, lie de vin) qui sont surtout des S. avenae.

Toutefois, qu'il s'agisse d'observations fines ou des comptages du réseau de surveillance, ces pullulations sont encore loin du seuil de nuisibilité de 50 % d'épis infestés à partir duquel un traitement peut être rentabilisé, puisqu'elles varient de 5 à 20 % d'épis infestés.

Coccinelles et syrphes, prédateurs de pucerons, sont nombreux dans les champs.

CONDUITE A TENIR

1 - Observer et compter. Les bordures ne sont jamais représentatives de la parcelle. Une diagonale dans le champ, ou un parcours en arc de cercle sont indispensables. On s'arrête alors 10 fois en examinant à chaque fois 10 épis au hasard (ou 20 fois 5 épis) et ou compte les épis habités par au moins 5 pucerons. Au total on aura ainsi compté tant d'épis sur 100, soit un pourcentage d'épis colonisés (c'est une fréquence).

2 - Interprêter pour décider - Le seuil de nuisibilité des pucerons sur épis n'est atteint que lorsque la fréquence d'épis infestés atteint 50 % (un épi sur deux).

Mais, en conditions favorables à la multiplication des pucerons, il faut se mettre en alerte dès que 40 % des épis sont colonisés et revenir effectuer un comptage 2 ou 3 jours plus tard.

Si les blés les plus avancés ne courrent guère de risques, il faudra, en revanche, renouveler les comptages dans les blés en début d'épiaison, la fin de la période sensible se situant au stade "grain pâteux". Un bulletin ultérieur précisera la situation et, si besoin est, avec quels produits intervenir.

RECTIFICATIF : Dans notre dernier bulletin, nous avons cité par erreur le tridémorphe parmi les fongicides ayant aussi une action sur rouille brune : c'est sur rouille jaune que cette matière active peut agir.

Imprimerie de la Station de BORDEAUX - Directeur-Gérant : M. LARGE